

Institut paramédical du CHU Reims

Auxiliaires de Puériculture

TITRE RNCP 40743 - Niveau 4

Prérequis

- Être âgé de 17 ans à l'entrée en formation
- Aucune condition de diplôme n'est requise
- Certificat médical attestant l'aptitude physique et psychologique au métier d'AP
- Certificat de vaccination conforme à la réglementation en vigueur

Durée

1540 heures / 44 semaines / 11 mois de formation

- 22 semaines en institut de formation : cours théorique, TP, TD ...
- 22 semaines de stage en milieu professionnel : 3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines

35 heures par semaine :

- 8h/18h00 à l'institut
- Horaires professionnels en stage

Rentrée : première semaine

de septembre

Fin de scolarité : fin juillet

Congés : 3 semaines

Objectifs

- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Modalités d'évaluation

- Épreuves écrites
- Épreuves simulées
- Évaluation des compétences en stage
- AFGSU niveau II
- Numérique en santé

Méthodes mobilisées

Le programme de la formation préparant au diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture est régi par l'Arrêté du 10 juin 2021 modifié.

La formation théorique et pratique (770 heures) est organisée en 5 blocs de compétences correspondant à des modules (se référer au site internet pour le détail des blocs de compétences)

La formation en milieu professionnelle (770 heures) comprend 4 périodes de stages en cursus complet à réaliser en milieu professionnel (crèche, pédiatrie, maternité, auprès d'enfants en situation de handicap) :

- Trois stages de 5 semaines visent à explorer les 3 missions de l'auxiliaire de puériculture décrites dans la partie métier,
- Un stage de 7 semaines permet l'exploration du projet professionnel.

Modalités et délais d'accès

ENTRÉE par la sélection :

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

ENTRÉE en dehors de la sélection :

Des personnes sont dispensées de l'épreuve de sélection :

- Des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et des agents de service justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes OU justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes
- Des personnes relevant de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Des personnes sous contrat d'apprentissage

Accessibilité aux personnes handicapées



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez nos référents handicap : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Tarifs pour un cursus complet

Frais de dossier : 100,00€

Frais de scolarité : 6 200,00€

Possibilité de prise en charge financière par France Travail, Région Grand Est, FONGECIF, employeur...



Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture - CHU de Reims
45 rue Cognacq-Jay - 51092 Reims CEDEX
03 26 78 77 93
ifap-sec@chu-reims.fr

